

CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

DANZAS

The Worldwide Transportation Network

5 ans sur le terrain ...

Tel/fax + 855. 23. 723. 464
Ctc : Christophe LEFEBVRE

sans oublier le principal

On peut dire sans trop de paradoxe que la préparation des élections se présente plutôt bien.

Quantité de partis se créent, plus de 40, ce qui montre un réel intérêt, au moins à Phnom Penh, pour la vie politique.

L'Assemblée nationale se réunit, travaille, et joue son rôle de forum où s'expriment et s'opposent, de façon argumentée, des opinions très diverses

- à qui revient la responsabilité des événements de juillet ?

- si l'on est d'accord pour que le prince Ranariddh participe aux élections, comment traiter son procès ? Faut-il qu'il ait lieu le plus vite possible, ou faut-il le remettre après les élections ?

- quelles solutions trouver aux problèmes pratiques qui se posent encore : le cessez-le-feu à O' Smach; la procédure de la grâce royale, si le prince était condamné, ... ?

Il faut encore assurer l'indépendance financière du Comité électoral; et que le Conseil constitutionnel se réunisse.

Les manoeuvres plus ou moins apparentes des partis et de leurs leaders pour s'allier, se combattre, attirer des électeurs et des personnalités, sont-elles toutes loyales, transparentes ? Ainsi va la démocratie ...

Pris par ces manoeuvres, il ne faudrait pourtant pas oublier les problèmes plus permanents : la vie économique, c'est à dire les emplois, les salaires, la compétition permanente qui permet à un pays de progresser.

C.N.

entretien

Son Soubert

second vice-Président de l'Assemblée nationale
Secrétaire général du PLDB Son Sann

Selon les renseignements que nous avons, notre part i le PLDB, Parti Libéral Démocratique Bouddhiste, n'a pas perdu d'adhérents depuis les événements de juillet, il y a au contraire de nouveaux membres. On a bien vu la permanence du parti par exemple à l'accueil qu'a reçu Kem Sokha (député BLDP, président de la Commission des droits de l'Homme) à son retour le 9.2.

Nous avons toujours été prudents, discrets, notre méthode est plutôt celle de la guérilla, de la résistance, pour ne pas mettre le parti en péril.

Nous avons un réseau de fidèles, surtout dans ma province de Battambang où les Khmers krom sont nombreux et où la réputation du président Son Sann reste vivante, malgré les heurts.

Combien prévoyons-nous de députés de notre parti aux prochaines élections ? Nous pensons entre 15 et 25 -moins que les 27 que Thach Reng comptait fin novembre (CN 83).

les gens veulent du nouveau mais pas comme en juillet

Les enquêtes que j'ai faites avec un autre, de façon anonyme (je me suis fait passer pour un Japonais), montrent qu'en ville les gens savent ce qu'ils veulent. Ils veulent des élections vite, et un changement. Des gens nouveaux, qui travaillent, qui soient efficaces.

A la campagne, ils veulent un changement aussi. Mais ils veulent surtout assurer la nourriture quotidienne, et la paix. Seuls les gens d'un certain niveau souhaitent le statu quo, une «real politik».

Il faut en effet du changement, de l'aventure, mais pas comme en

juillet. Nous ne sommes pas conservateurs, le bouddhisme le dit : «tout change, rien n'est permanent». Mais nous sommes conservateurs pour ce qui concerne les valeurs morales traditionnelles du Cambodge, actuellement il n'y a que l'argent.

silence complice des patriarches ?

Dans la société traditionnelle, les gens ne mouraient pas de faim, ils allaient dans les pagodes qui avaient un rôle d'entre-aide important. Certaines, mais très peu, essaient de retrouver ce

- juillet : c'était un coup d'état
- ce n'est pas à moi de m'excuser
- laisser Ranariddh participer aux élections

rôle. Elles n'en ont pas les moyens. C'est la conséquence du régime communiste.

Au lieu de se disputer entre autorités locales, comme dans la province de Kandal, au lieu de querelles entre laïcs, et entre Thammayout et Mohanikay, les moines devraient retrouver ce rôle d'entre-aide sociale et, à la frontière, nous les y avons poussé. Il y a un silence complice des patriarches, Bou Kry en France, Tep Vong en méditation à Siem Reap, ... Ils devraient aider à dénoncer ce qui ne va pas. J'ai écrit aux trois patriarches. Seul Ghosananda a donné une image différente avec les marches pour la paix.

l'opposition réelle c'est le FUN

Le paysage politique n'a pas beaucoup changé, sauf vers le pire. Il faut maintenant que chacun contribue à ce que les élections soient libres, équitables et crédibles. Pour l'instant, cela ne se présente pas bien. Le Comité électoral n'est ni neutre ni indépendant. Il pourrait l'être s'il avait un budget indépendant.

Pour nous PLDB nous jouerons le jeu jusqu'au bout -sauf si aucune chance n'est laissée à l'opposition réelle -qui n'est pas l'opposition «satellite».

Cette opposition réelle, c'est le FUN, le Front Uni National (créé il y a juste un an par le Funcinpec, le PLDB et le PNK de Sam Rainsy, CN 67). Le FUN n'a pas été détruit par la démarche de Sam Rainsy, qui n'a pas quitté l'UDC (Union des Démocrates Cambodgiens, créée à Bangkok après les événements de juillet). Il a proposé à Hun Sen une coalition après les élections, non avant.

Nous n'avons pas encore de stratégie commune, je le regrette. Je ne crois pas que nous puissions gagner les élections séparément. Peut-être est-il bon de laisser du flou pour faire des alliances après les élections ?

Le PPC accepterait-il une telle coalition ? Je ne le pense pas. Je n'y crois pas.

moins tapageurs que Sam Rainsy

Entre les idées de Ranariddh, de Sam Rainsy, du PLDB, du parti Neutraliste, il n'y a pas beaucoup de différences. Mais les structures, les mentalités, sont différentes.

Au PLDB nous ne pensons pas

(Suite page 2)

A l'intérieur

entretien Son Soubert

pp 1 - 2

Hévéaculture

p. 5

Om Ien Tieng : les deux schémas

p. 3

Impôts

p. 5

Exploitation du bois

pp 4 - 5

Confection et fisc

pp 6 - 7 - 8

Son Soubert

(Suite de la page 1)

comme Sam Rainsy qu'il faut faire une grande opposition - seulement si le PPC va à l'encontre de la démocratie, de la légalité. Pas besoin de faire une opposition pour la publicité, pour attirer des sympathies, des nouveaux membres. Nous avons notre clientèle. D'ailleurs Sam Rainsy qui était tapageur est devenu plus modéré. Il a tempéré sa manière d'être.

Ranariddh : qu' on le laisse participer aux élections !

Pour le prince, il revient à des idées plus démocratiques. Il voudrait rentrer, mais comment ? La preuve qu'il reste important sur la scène politique, c'est qu'on l'empêche de rentrer.

Sa culpabilité ? Les vrais criminels, on a des preuves contre eux.

A-t' on vraiment la volonté de laisser tout le monde participer aux élections ? A mon avis, il faut laisser rentrer le prince, qu'il se présente aux élections. Et si l' on a des doutes, traiter cette affaire après les élections.

la querelle du nom du parti

La dispute avec Ieng Mouly au sujet du nom «PLDB» ? Si nous prenons un autre nom, on créera

encore, avec des dollars, un autre parti portant ce même nom pour nous créer des difficultés. Sam Rainsy connaît le même problème.

Ce qu'il faudrait c'est que Sam Rainsy appelle son parti «*le Parti de Sam Rainsy*», et moi le mien «*Parti du Grand-Père Son Sann*», ainsi au moins on ne pourrait pas créer des «partis-bis». Le tribunal qui a traité le cas au pénal n'y a rien compris, l'affaire en réalité est politique.

que les deux PM se démettent de leurs fonctions

Les élections, dans les circonstances actuelles, ne seront pas crédibles. Comme l'a dit Khem Sokha, il faudrait que les deux Premiers ministres se démettent de leurs fonctions de commandants en chef des forces armées, qui sont incompatibles avec leurs mandats de députés (art. 79 de la Constitution). Qu'ils quittent le gouvernement pour se présenter aux élections, comme tous les députés.

nous tiendrons un Congrès en mars

Un Congrès du parti était prévu pour juillet 1997, il n'a pas pu avoir lieu. Nous voulions aussi

avec d'autres partis démocratiques et libéraux de la région, de Corée du Sud, de Thaïlande, de Taïwan, des Philippines, de Malaisie, de Singapour, du Népal ... Le BLDP tiendra un Congrès en mars. C'est alors que sera choisi le nouveau nom du parti, avec les Comités provinciaux. Peut-être choisirons-nous le nom qu'a enregistré Thach Reng (député PLDB, CN 83) : *Dharma Tippadei* (enseignement de la démocratie).

Lorsque cette question du nom du parti aura été décidée, nous créerons des bureaux en province, nous installerons des panneaux. Dès fin février je serai en province. La structure est là, elle est intacte. Nous serons présents dans 15 provinces.

juillet c'était un coup d'Etat

Un «coup d'Etat» en juillet ? Oui !... Qui l'a commandité ? Je suis la-dessus dans la confusion. Je crois qu'on ne saura jamais la vérité.

Comme pour l'attentat du 30 mars : Nhiek Bun Chhay a dit de son QG de Tang Kasaing qu'il avait chez lui «Brésil», qu'il avait une cassette montrant que le second Premier ministre

utilisait des commandos-suicides, 20 Vietnamiens et autant de Cambodgiens, logés dans un hôtel non loin de Calmette. Qu'il a envoyé une copie de cette cassette aux ambassades des Etats-Unis et d'Australie, ...

le retour du Roi :

Sam Rainsy fait sa pub

Le retour du Roi, demandée par Ram Rainsy, c'est une arme à double tranchant. Si l'on organisait une manifestation qui rassemblerait, disons 5000 personnes, et si le PPC en organisait une autre qui en rassemblerait 50 000, ce serait une catastrophe, une humiliation pour le Roi. Et ce pourrait être un prétexte pour l'accuser d'interbvenir dans la politique, et de fomenter des troubles. C'est pour cela qu'il a refusé l'idée de Sam Rainsy.

C'est une bonne idée de faire appel au Roi, mais ce n'est pas sage actuellement.

Je pense que Sam Rainsy se pose ainsi en porte-drapeau, et fait sa pub. Il pense que tout le monde va se rallier à lui parce que tout le monde est royaliste.

Pour ce qui me concerne, si le Roi déconseille de faire une manifestation, je ne le ferai pas. Mais pour les ex-Funcinpec, la situation crée un énorme embarras.

PLDB : bref rappel

Créé en mai 1992, le Parti Libéral Démocratique Bouddhique, BLDP, prend la suite du FNLPK, Front National de Libération du Peuple Khmer fondé par Son Sann. Il obtient 10 sièges aux élections de 1993.

En juillet 1995 le parti se fractionne entre partisans de Ieng Mouly et partisans de Son Sann, chaque fraction estimant avoir droit au nom BLDP (CN 37, 38...). Les divergences, notam-

ment : les premiers penchent pour une collaboration plus étroite avec le gouvernement, les seconds pour une critique plus affirmée. Les essais de réconciliation ont échoué.

Le tribunal de Phnom Penh attribue en septembre 97 le sigle BLDP à la fraction Ieng Mouly, jugement confirmé en appel en février 1998. Mais le leader de la fraction Son Sann, Son Soubert, entend porter le cas devant la Cour suprême.

Ieng Mouly baptise son parti *PLB, Parti Libéral Bouddhiste*, tandis que Son Soubert, Kem Sokha, Thach Reng ... pourraient appeler le leur *Dharma Tippadei* (Enseignement bouddhique).

Revenu à Phnom Penh le 30 janvier après un exil volontaire de 7 mois, Son Soubert déclenche une vive polémique à l'Assemblée en qualifiant de «coup d'Etat» les événements de juillet 1997.

Sommé par certains députés, notamment BLDP-Ieng Mouly, et par le vice-président Loy Sim Chheang, de s'excuser ou de se démettre de ses fonctions, Son Sann ripostait le 17 : «*Lorsque ceux qui ont perdu les élections emploient la force pour l'enlever à ceux qui les ont gagnées, c'est un coup d'Etat. Ce n'est pas à moi de m'excuser, mais à ceux qui ont violé les droits de l'Homme et qui ont détruit la paix et le bonheur des gens.*»

A PROPOS ...

le Funcinpec en quatre

Les «orphelins du Funcinpec», ses anciens membres qui ne croient plus au leadership du prince Ranariddh pour les mener aux élections, ont formé 3 partis : Ung Huot, premier Premier ministre et Nady Tan, ancien doyen du parti, ont créé le 1er février le *Reastr Niyum*; Loy Sim Chheang, premier vice-Président de l'Assemblée nationale, ancien Secré-

taire général du parti, et Om Radsady, président de la commission des affaires étrangères, ont formé le *Sangkum Thmei* (hommage commun à l'ex-*Sangkum Reastr Niyum* qu'avait créé Sihanouk en 1955); et le gouverneur de Siem Reap Toan Chay a créé avec Ung Phan et Douk Khem le *Ruom Cheat*. Le président du *Funcinpec* demeure le prince Ranariddh.

Les noms de BLDP et PNK font l'objet de controverses.

partis : dates limites

Les partis qui avaient participé aux élections de 1993 ont jusqu'au 18 février pour s'inscrire pour les élections de 1998. Les partis créés depuis 1993 ont jusqu'au 26 mars.

sondages

Selon un sondage réalisé par le ministère de l'Intérieur, mais dont l'authenticité n'a pu être vérifiée, le PPC arriverait en tête avec 28 %, suivi par le PNK de Sam Rainsy 25 %, le Funcinpec de

Ranariddh 20 %, les fractions issues du Funcinpec 20 %. D'autres sondages donnent des résultats sensiblement différents. Il est probable que les «sondages» diffusés à fins d'intox seront nombreux d'ici les élections, les résultats des vrais sondages demeurant secrets.

croissance : ralentissement

La croissance du PIB en 1997 n'a pas dépassé 2 %, moins que les prévisions modifiées à la



Concernant le procès du prince Ranariddh, qui est actuellement au centre de la vie politique, le schéma proposé par le Japon et par les «Amis du Cambodge» (Japon, Etats-Unis, Union Européenne, ASEAN) convient très bien au second Premier ministre et au PPC. C'est à dire : - un procès; - en cas de condamnation une grâce royale; - et la participation du prince aux élections.

Le souhait de Samdech Hun Sen est que le procès ait lieu rapidement, de façon que Ranariddh et le Funcinpec aient le temps de s'organiser pour les élections.

les conditions préalables

Mais il y a des conditions préalables :

- que le prince coupe ses relations avec les khmers rouges;
- qu'il retire l'ordre qu'il a donné après les événements de juillet d'ouvrir le feu dans tout le pays. C'est à Ranariddh de donner l'ordre du cessez-le-feu : des deux côtés, il s'agit de soldats du gouvernement, qui ne doivent être que sous les ordres du gouvernement.
- qu'il annule les nominations illégales qu'il a faites, notamment de Nhiek Bun Chhay comme son chef d'état-major, une nomina-

OM IEN TIENG

Conseiller du second Premier Ministre

Ranariddh : les deux schémas

tion pour laquelle il s'est attribué le rôle du Roi, et pour laquelle il a utilisé le sceau du gouvernement.

le PPC a beaucoup concédé

Nous avons déjà beaucoup accepté de sa part avant juillet. Par exemple, que les élections soient faites à la proportionnelle, alors que le système majoritaire que nous avons choisi nous aurait été beaucoup plus favorable. Ranariddh a mis trois mois à opter pour le système proportionnel, et nous avons accepté, pour avancer.

Nous avons accepté aussi sa date du 23 mai.

Il a essayé pendant cette période de nous provoquer, de nous pousser à une réaction violente. Mais quand il a vu qu'il ne pouvait pas gagner, alors il a voulu essayer la force. Il y a eu d'abord un congrès secret du Funcinpec à Kompong Som. Et en mars 1996 ont commencé les querelles et les attaques contre le PPC.

A notre avis, Ranariddh n'a jamais voulu des élections.

qui va payer l'avocat ?

Pour que le schéma ci-dessus puisse se réaliser, il faut aussi résoudre quelques difficultés :

- il faut que l'accusé ait un avocat. Mais prendre un avocat, ce serait admettre la légitimité du procès. D'autre part, le barreau ne peut désigner un avocat d'office que si l'accusé est pauvre (interview Say Bory, CN 83). Qui va payer l'avocat ?
- un autre point : qui demandera la grâce de Ranariddh au Roi en cas de condamnation ?

l'autre schéma :

Ranariddh ne rentre pas

Il existe un autre schéma que celui du Japon et des «Amis du Cambodge». Selon ce deuxième schéma, Ranariddh ne veut pas que le procès ait lieu. Ou il veut le retarder au maximum, après les élections.

Cela aurait deux avantages :

- d'un côté, en restant à l'étranger, il a une meilleure image dans l'esprit de la population que s'il rentre : il conserve l'aura générale qui s'attache au fils du Roi; il maintient sa posi-

tion de non-coupable; et il fait figure aux yeux de ses partisans de victime du PPC. S'il se présente aux élections en tête de liste pour le Funcinpec, il est sûr d'être élu. Il devient alors un député comme les autres.

- en même temps, il retrouve son immunité parlementaire. Il faut de nouveau les deux-tiers des voix de tous les députés pour la lui retirer (Constitution art 80). Pour ces raisons, selon ce schéma, Ranariddh ne souhaite pas vraiment rentrer au Cambodge avant les élections.

coup mortel de Sam Rainsy ?

On peut remarquer que de son côté Sam Rainsy est favorable au premier schéma, il souhaite que le procès ait lieu rapidement pour que Ranariddh ait le temps de s'organiser. Cette position n'est-elle pas un refus d'aider Ranariddh ? Est-ce que ce n'est pas lui porter un coup mortel ?

A mon avis, Sam Rainsy aurait plus de chances en se présentant en tête de liste à Phnom Penh qu'à Siem Reap -où il est moins populaire que Tea Banh. Et d'ailleurs Saumura Thioulong pourrait se présenter ailleurs sur une autre liste et aurait de bonnes chances d'être élu.

position impartiale du Roi

Dans sa dernière déclaration avant de quitter Phnom Penh, le 5 janvier, le Roi a dit qu'il grâcierait Ranariddh à deux conditions : - que cette grâce soit faite selon la loi du Cambodge; - et que Ranariddh lui soumette sa demande de grâce.

Quant à nous, nous devons reconnaître les difficultés, les souffrances que rencontre le roi dans cette circonstance. Personne ne peut vraiment les comprendre. Il s'agit de son fils, il s'agit de la loi, et il a adopté une position impartiale : que son fils soit grâcié, et que la loi soit respectée.

la position du Roi

Dans un communiqué du 5 janvier, avant de quitter soudainement le Cambodge pour Pékin, le roi déclarait : «Primo je ne ferai rien qui ne soit pas totalement conforme à nos Lois et à notre Constitution. Secundo, il n'est pas, et il ne sera jamais question pour moi d'accorder une amnistie à Samdech Norodom Ranariddh sans avoir reçu au préalable une requête en bonne et due forme (requête écrite) du condamné par l'un ou l'autre de nos tribunaux nationaux».

Dans une interview au BMD, le Roi avait déclaré le 26 novembre :

«Sans tenir compte du fait qu'il est mon fils, je pense que l'on n'est pas équitable à l'égard de S.A.R. Samdech Krom Preah Noro-

dom Ranariddh. Un tribunal du Cambodge doit le juger et le condamner, alors que ceux qui ont torturé horriblement et exécuté très cruellement une quarantaine de ranaridhistes, entre juillet et octobre 1997, ne sont pas recherchés, pas démasqués, et n'apparaissent jamais devant un tribunal. Il y a là deux poids et deux mesures et un manque d'équité évidents. Deuxièmement il faut rappeler que seul le peuple cambodgien électeur qui, en mai 1997, avait donné la victoire à S.A.R. Norodom Ranariddh et l'avait porté au pouvoir d'Etat a le droit et le devoir de juger Samdech Krom Preah avec ses bulletins de vote, favorables ou défavorables, en 1998. Troisièmement, il faut que ces élections soient vraiment fair and free».

A PROPOS ...

baisse après juillet (2,5 %), et en forte baisse par rapport aux prévisions initiales (6,5 %). En 1998 la croissance pourrait n'être que de 2 % -ou moins-, là encore un chiffre nettement inférieur aux 3,5 % jusqu'ici envisagés (CN 85).

Le niveau de vie aurait diminué au cours des dernières années, la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pau-

vreté serait passée de 40 à 50 %.

inconstitutionnel ?

Dans une conférence de Presse le 6 février, au siège du parti Coalition pour la République (RPC), le président de la Ligue Cambodgienne des Droits de l'Homme et du Citoyen (LCDHC) Douc Rasy a déclaré adresser un «recours en inconstitutionnalité» de l'article 120§2 de la Loi sur les élections : «Dans le cas

où un membre d'un parti démissionne de son parti, il perd automatiquement sa qualité de représentant du peuple». Il lui oppose l'art. 77: «Les députés à l'Assemblée nationale représentent le peuple khmer tout entier et pas seulement les habitants de leur circonscription».

On retrouve là une question déjà soulevée lors du «cas Sam Rainsy» (CN 30, 31, 32) : exclu du Funcinpec, il avait été exclu

«automatiquement» de l'Assemblée nationale. N'aurait-il pas dû plutôt, en fonction de ce même raisonnement (un député représente le peuple tout entier, et non son parti), devenir «député non inscrit» ? Il appartiendrait à un Conseil constitutionnel d'en décider.

tourisme : lent rattrapage

Le nombre des visiteurs au Cam

(Suite page 4)

EXPLOITATION DU BOIS

le formel et l'informel

L exploitation des forêts est l'un des sujets sensibles concernant l'économie du Cambodge. Peut-être le premier de tous, à cause de l'importance des enjeux, financiers et écologiques. Et parce que le FMI d'une part, et les écologistes de *Global Witness* d'autre part en ont fait leur cible préférée.

Deux scandales distincts sont périodiquement dénoncés :

- une déforestation intensive, incontrôlée, irresponsable, conduisant rapidement à la destruction de la forêt cambodgienne, ce qui aurait des effets très néfastes voire catastrophiques sur le climat (régime des pluies/inondations), sur le comblement du Tonle Sap, sur la vie des populations locales, notamment;
- et un scandale financier : l'argent de l'exploitation des forêts ne va pas dans les caisses du gouvernement, ou dans une proportion très faible, alors que l'Etat manque de ressources financières et que les dons extérieurs diminuent.

déforestation ?

Plutôt appauvrissement

Concernant l'aspect *déforestation*, un fait nouveau va bientôt intervenir : les quatre sociétés qui, sur financement de la Banque Mondiale, mènent des études poussées, vont prochainement livrer le résultat de leurs travaux. Plus de 20 chargés d'études, forestiers, juristes, économistes, sociologues, spécialistes de l'industrie du bois, du marquage des arbres, de l'exploitation des photos satellites, ... vont donner une mesure aussi exacte qu'il est possible de l'

étendue des dégâts.

Sans préjuger de leurs rapports, en cours d'élaboration, il semble que la déforestation n'ait pas encore atteint un niveau aussi désastreux qu'on l'a dit.

En revanche, très alarmant serait l'appauvrissement de la forêt par exploitation intensive, beaucoup trop forte, irresponsable, des essences ayant une valeur commerciale. Ces essences non seulement deviennent de plus en plus rares, ce qui exclura pendant longtemps la possibilité de les exploiter, mais certaines pourraient être menacées de disparition.

En somme, la forêt resterait, mais elle serait presque sans valeur, le «gisement» forestier aurait été anéanti - comme peut l'être un gisement de pierres précieuses.

Les causes de ce phénomène désastreux sont diverses :

- il y a exploitation «sauvage», dont la responsabilité est celle de l'armée;
- il y a exploitation incontrôlée dans les zones qui échappent au gouvernement : Pailin, Anlong Veng ...
- il y a exploitation clandestine à partir de pays environnants, no-

tamment le Vietnam, qui vient se servir sans vergogne au Cambodge, et construit des routes pour cela, comme l'a constaté la plus récente enquête de *Global Witness*;

- il y a des concessions accordées par le gouvernement aux amis, alliés et partisans à titre de récompense pour services rendus ou à rendre, selon les enquêtes de *Global Witness*;

- et il y a les «dépassements» de certaines compagnies exploitantes qui ne se conduisent pas toutes en professionnelles.

Les victimes, ce sont les villageois, et le Cambodge.

recettes : le problème, c'est l'informel

Concernant le côté *finances* de l'exploitation forestière, on trouve une situation qui rappelle celle de la Confection : le ministère des Finances, qui manque de recettes, songe à augmenter les impôts, alors que les professionnels se plaignent de déjà payer trop.

Selon les dirigeants des compagnies forestières exploitantes, elles sont déjà au maximum de ce qu'elles peuvent payer. La situation, disent ces dirigeants,

est la suivante : les paiements «informels», mais obligatoires, à tous les échelons de la hiérarchie officielle sont tels qu'ils dépassent les paiements «formels», ceux que l'on doit normalement à l'Etat.

A cela s'ajoutent deux facteurs aggravants :

- les prix du bois ont beaucoup baissé, de sorte que les ponctions *informelles* viennent grever une recette déjà moins élevée que prévu ;

- et les surfaces concédées contiennent souvent moins de bois de valeur que prévu à cause de l'exploitation sauvage.

Au total, les sociétés forestières ne gagnent pas d'argent, elles sont à la limite de la rentabilité (*voir encadré*).

La meilleure preuve est qu'une société comme *Macro Panin* a abandonné. Que *Samling* déclare : «je paie l'informel, je ne peux pas payer le formel». Que l'état d'esprit général des dirigeants est : «*puisqu'on nous y oblige, nous agissons nous aussi de façon informelle*» - c'est à dire illégale.

au moins privilégier le formel

On est là au coeur d'un problème plus général : le moment arrive où les responsables cambodgiens doivent choisir entre un comportement légal et un

(Suite page 5)

le bois cambodgien n'est plus compétitif

«De toutes façons le bois cambodgien est devenu *invendable*» nous dit un professionnel. Il est beaucoup plus cher que ses concurrents à cause de la dévaluation du ringgit malaisien et de la roupie indonésienne. Le dom chem (ou nyangon, bois de charpente) coûte en grumes 154 \$ le m3 rendu Kompong Som, avec les marges: 200 \$ le m3 FOB.

Le bois indonésien coûte FOB 50 dollars le m3, soit 4 fois moins, et l'Indonésie peut en produire 75 millions de m3.

Le bois malais de Sabah (Bornéo) avec la chute du ringgit est livré à Shanghai à 150 \$ le m3, c'est

à dire très nettement moins cher que le prix FOB du bois cambodgien.

De même le bois du Gabon, 178 \$ FOB à Port-Gentil, arrive à Shanghai à 228 \$ le m3.

Pour les bois sciés, 400 \$ au départ du Cambodge, c'est 20 % de plus que le bois de Sabah livré en Europe.

Pour le bois cambodgien le fait de n'être plus compétitif constitue la meilleure des protections. Cela freine beaucoup les coupes. Il n'y a plus que des ventes à petite échelle, aux pays environnants. «On exagère beaucoup la destruction de la forêt du Cambodge, dit notre interlocuteur. La situation est beaucoup plus scandaleuse en Birmanie».

A PROPOS ...

bodge en 1997 a été inférieur d'environ 15 % à celui de 1996. Depuis juillet, il y a un lent rattrapage.

Enseignement supérieur

Le ministère de l'Education vient de publier avec l'aide de l'Antenne de l'Aupelf-Uref à Phnom Penh un *Guide des établissements universitaires du Cambodge* : URPP, Université d'

Agriculture, Université des Beaux Arts, Institut de Technologie, Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie, Faculté de Droit et de Sciences économiques, Faculté de Commerce, Faculté de Pédagogie, Ecole Royale d'Administration.

En 1997-98 l'enseignement supérieur compte 11 479 élèves inscrits, dont 16,6 % de filles.

Pour chaque établissement ce Guide donne notamment, en

français et en khmer : son adresse, le nom des principaux responsables, un bref historique, l'organisation des études (admission, cursus, programmes, diplômés), les effectifs, les relations extérieures ...

ASEAN sans effet

La crise monétaire qui a frappé certains pays de l'Asie du Sud-est a souligné le peu d'efficacité de l'ASEAN : le secours -le FMI-, est venu de l'extérieur de

la zone. Il n'y a eu au sein de l'Association ni entre-aide, ni même concertation. Chaque pays cherche à limiter ses propres dégâts ou à profiter de la situation. Le projet du Premier ministre de Malaisie le Dr Mahathir de créer entre la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie une caisse de compensation qui utiliserait les monnaies nationales marque l'intention de donner aux monnaies de l'ASEAN plus d'indépendance vis-à-vis du dol

CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

octobre 1997

Créée en février 1994, la Lettre d' Informations CAMBODGE NOUVEAU est destinée à répondre à une demande croissante d' informations précises et fiables concernant le Cambodge.

Objectifs : aider les responsables établis au Cambodge, appartenant au secteur public comme au secteur privé, tant étrangers que Cambodgiens, en les informant sur des réalités rapidement changeantes; aider les investisseurs à pénétrer ce pays très mal connu à l' étranger; constituer un lien entre le secteur public et le secteur privé; entre le Cambodge et l' étranger.

Les lecteurs de Cambodge Nouveau : les responsables d' entreprises établies au Cambodge; les responsables cambodgiens jusqu' au plus haut niveau; les organismes, gouvernementaux ou non, qui travaillent au Cambodge ou qui ont des relations avec ce pays; les entreprises qui souhaitent s' établir au Cambodge; les étudiants, etc ... Après presque 4 ans d' existence, CAMBODGE NOUVEAU compte parmi ses abonnés la plupart des responsables cambodgiens et étrangers, entreprises établies au Cambodge. Ministères. Députés. Ambassades. ONG. Ecoles de Journalisme. Instituts de Recherche. Centres de Documentation, étudiants, particuliers, etc ... Son audience augmente régulièrement, tant au Cambodge qu' à l' étranger.

Présentation : 8 pages de format 21 x 29.7. Noir + 1 couleur . bleu et vert en alternance.f

Périodicité : bi-mensuel (chaque année, en février, un Index de tous les articles parus).

Contenu :

- *un bref éditorial*, qui donne le climat : politique, psychologique, tel qu' il est recueilli auprès des responsables, ou de l' opinion en général, ou comme le voit **Cambodge Nouveau**.
- *des interviews exclusives* de hauts responsables cambodgiens, qui permettent de connaître en profondeur, de façon sincère, nuancée, les différents courants de la vie politique du Cambodge.
- *des enquêtes*. Exemples : l' exploration pétrolière; l' hévéaculture; les salaires; le budget; l' immobilier; les échanges extérieurs; l' enseignement; la fiscalité; la confection; les routes; l' électricité; les nouveaux investissements; le tourisme; les transports; urbanisme et aménagement du territoire; la presse; barrages et irrigation; ... En politique étrangère : l' intégration dans l' ASEAN; l' aménagement du bassin du Mékong ... La collection de **Cambodge Nouveau** constitue une sorte d' encyclopédie devenue indispensable pour avoir une connaissance approfondie, objective, du Cambodge réel.
- *des statistiques, des graphiques, des cartes ...*
- *périodiquement* : la conjoncture vue par les chefs d' entreprise.
- *documentation de base* : nouvelles lois et règlements, agréments d' investissements nouveaux ...
- *des nouvelles brèves* : informations pointues, souvent exclusives, concernant la politique et le monde des affaires.
- *une rubrique* livres et médias
- *des tribunes libres, des opinions*, ... **Cambodge Nouveau est indépendant !**

POUR VOUS ABONNER : VOIR AU VERSO

Cambodge Nouveau 58 rue 302, Phnom Penh - BP 836 - tel 012 803 410

attention : ce numéro est le dernier que vous recevrez gratuitement

CAMBODGE NOUVEAU

Politique - Economie - Finances

COMMANDE D' ABONNEMENT

Nom

Adresse

s' abonne à CAMBODGE NOUVEAU pour une durée de (cocher SVP)

- 3 mois (ou six numéros) 60 US\$
 6 mois (ou 12 numéros) 115 US\$
 12 mois (ou 24 numéros) 200 US\$

envois par avion ajouter
Asie \$20 Europe \$30
Amériques \$45

date

signature

- envoyez-moi une facture au reçu de ce bulletin envoyez-moi un reçu

* nos abonnés bénéficient d' une réduction de 10 % sur tous nos tarifs de publicité

Pour vous abonner, vous pouvez

- nous téléphoner au 012 803 410, nous viendrons dans vos locaux
- poser ce bulletin d' abonnement et le règlement à **BP 836, Poste centrale**
- venir à nos bureaux, 58 rue 302 (entre le bd. Monivong et la rue 63)
(téléphoner auparavant)
- de l' étranger : libeller le chèque soit en US\$ soit en FF, au nom de
Alain Gascuel - Cambodge Nouveau

le joindre au bulletin d' abonnement et l' adresser à

CAMBODGE NOUVEAU
BP 836
Phnom Penh, Royaume du Cambodge

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302, Phnom Penh, Royaume du Cambodge - BP 836 - tel 012 803 410
adresse Internet Cambodge-Contact : [http : // www . refer . org / CBDG _ CT : accueil . htm](http://www.refer.org/CBDG_CT:accueil.htm)

HEVEACULTURE on restructure (suite)

Rien n'est simple. Si le principe de la restructuration de l'hévéaculture est bien acquis, en revanche le schéma de restructurations que nous donnait la DGPH début janvier et reproduit dans notre n° 86, est remis en cause. A la suite de discussions entre

responsables cambodgiens, provoquées justement par cet article, le schéma va être modifié.

Le point principal : la restructuration devra se faire plus vite que dans le schéma proposé par la DGPH.

Au lieu de deux phases, la première donnant à la DGPH, devenue GECOCAR, la tutelle sur les 7 plantations concernées, et une seconde phase, dans un

avenir indéterminé, donnant l'autonomie aux 7 plantations, c'est une seule phase que demande le ministère des Finances, en accord avec le ministère de l'Agriculture. Ainsi les 7 plantations auraient très rapidement un statut d'autonomie.

Il semble que les dernières mises au point devraient être brèves - avant la fin février. Le second Premier ministre, tou-

jours très concerné par la filière caoutchouc, attend le nouveau projet de la DGPH pour prendre la décision.

Pour les sociétés étrangères, pas de changement, elles pourront éventuellement acquérir des parts des sociétés, si ce n'est que l'échéance est plus rapprochée que dans le schéma précédent.

On aura prochainement aussi les statistiques pour 1997.

LE BOIS

(suite de la page 4)

portement «sauvage». Entre les recettes formelles, celles de l'Etat, et les recettes informelles, à destination personnelle et politique.

Ou du moins, si un choix aussi radical est hors de portée, il faut qu'ils acceptent d'augmenter très nettement la part de l'Etat au détriment de l'informel.

Le système a pu fonctionner à la faveur de l'obscurité générale.

Mais à mesure qu'on l'éclaire, que les circuits apparaissent, et que les acteurs peuvent être reconnus, désignés publiquement, ce système n'est plus tenable.

Si rien n'est changé, le gouvernement perdra l'aide des bailleurs de fonds.

Pourquoi aideraient-ils un gouvernement qui fait semblant d'être pauvre, alors que l'argent en réalité existe, mais qu'il est détourné ?

Ils n'aiment pas être pris pour des billes.

INDEX 1998

Cambodge Nouveau prépare la quatrième édition de son INDEX. Il permettra de retrouver facilement tous les articles publiés dans les 88 numéros parus.

Pour la première fois, il comportera des annonces publicitaires.

tel 012 803 410

A PROPOS ...

lar. Mais il est très peu probable que le secteur privé change ses usages.

dévaluations

Plus surprenante est la réaction du président de la Banque Mondiale James Wolfensohn, qui a déclaré tout bonnement le 4 février à Djakarta (Cambodge Soir 5.2), que l'optimisme de la Banque vis à vis de l'économie

En 1997, les recettes enregistrées par la Direction des impôts, avec 112 milliards de riels, ont été nettement supérieures aux prévisions (100 milliards), nous dit le Directeur des Impôts M. Hong Tha.

La répartition a été la suivante, en milliards de riels :

chiffre d'affaires 45,6

sur les bénéfiques 36,1

Ces deux impôts assurent à eux seuls 73 % des recettes fiscales.

sur les salaires 5 %

droits d'accise 10 %

autres 12 %

(la taxe à la consommation, importante puisqu'elle rapporte au moins 50 milliards de riels, est perçue par les Douanes, donc pas par la Direction des impôts).

1998 :

recettes + 30 %

Il est prévu que ces recettes augmenteront très fortement en 1998 : de 30 %.

Les progressions sont attendues surtout de l'impôt sur les bénéfiques et de l'impôt sur les salaires.

«Il n'est pas question d'augmenter les taux», rappelle M. Hong Tha. «mais il y aura plus de rigueur dans la collecte, et davantage de contrôles et éventuellement de poursuites.

«Normalement une entreprise est contrôlée au moins une fois tous les 3 ans».

de l'Indonésie était «une erreur» qu'il a été «pris dans l'enthousiasme général sur l'Indonésie», (...) «Il y a un an je n'étais pas le seul à penser que le pays était en très bonne voie (...); personne ne pensait que la monnaie pourrait perdre 80 % de sa valeur (...) qu'il y avait 65 milliards, ou plus, empruntés sans couverture (...), que la pauvreté pourrait revenir au niveau qu'elle risque d'atteindre si la crise n'est pas résolue».

IMPÔTS bonnes performances en 1997 objectifs 1998 : + 30 %

«En 1998 nous prévoyons de contrôler plus de 300 grandes entreprises. Notre Direction compte actuellement une vingtaine de vérificateurs.

«Il y a beaucoup de contentieux, mais cela s'arrange à l'amiable. Il n'y a pas eu de cas où l'on ait été jusqu'au procès.

«Beaucoup de progrès ont été réalisés au cours de 1997. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour expliquer, notamment aux commerçants, à tenir des livres de comptes avec des pièces justificatives, à les informer, à les prévenir par des campagnes et des annonces; nous informons aussi les autorités locales, municipalités et arrondissements.

«C'est de cette façon que nous avons pu doubler les recettes dans les secteurs des commerçants, des restaurants et de l'hôtellerie.

«Nous allons maintenant nous concentrer sur les importateurs, en recoupant leurs déclarations avec les données douanières. Une grande partie des recettes viennet de l'import-export, parce qu'au Cambodge il y a encore très peu de productions locales. Mais il faut faire attention cependant à ne pas trop taxer les

importations, parce qu'alors on crée la fraude. «Trop d'impôt tue l'impôt».

«L'objectif pour 1998, augmenter les recettes fiscales de 30 % me semble très atteignable».

l'impôt sur les bénéfiques

L'impôt sur les bénéfiques, rappelle M. Hong Tha, comporte 4 catégories :

- pour les investisseurs passant par le CDC, il peut être, selon la décision du CDC, soit de 0 % (exemption totale), soit de 9 %.
- pour les sociétés il est de 20 %
- pour les entreprises individuelles il est de 30 %.

En cas d'exemption totale, on ne paie rien sur le chiffre d'affaires. Au cas où l'imposition est de 9 %, on verse un acompte mensuel de 1 % sur le CA. Si, à la fin de l'année, ces acomptes mensuels sont au total supérieurs à une imposition de 9 % sur les bénéfiques, la différence reste comme crédit pour l'année suivante; mais le 1 % sur le CA reste à payer comme taxe minimum.

Ce système existe depuis 1995. En cas de désaccord, la Direction des Impôts reçoit les contribuables pour expliquer le système, mais son rôle n'est pas de négocier.

Elle reçoit les réclamations, et juge de la suite à leur donner. Mais faire une réclamation ne dispense pas de payer l'impôt !

Ainsi ni la Banque Mondiale ni le FMI son poisson-pilote n'ont vu venir la crise, n'étaient au courant de la situation de l'économie indonésienne. La crédibilité de la Banque Mondiale, et celle du FMI, ne devraient-elles pas être dévaluées, elles aussi, de quelques % ?

trop ambitieux ?

L'Asie Magazine, publié à Paris avec l'aide des éditions L'Harmattan, ne paraît pas en février

en raison de difficultés financières. Le n° 4 pourrait cependant paraître en mars.

Jazz-Angkor

Résultat de la rencontre entre la formation du saxophoniste Jean-Marc Padovani et les musiciens khmers de l'Université Royale des Beaux Arts, Jazz-Angkor, qui avait donné un premier concert en mai 1997 et enregistré un CD, se produira le 28 février, 18h30, salle Chaktomuk.

CONFECTION et FISCALITE

on demande un audit

Le courant ne passe pas, c'est le moins que l'on puisse dire, entre les industries de la Confection et le ministère des Finances. C'est en vain que le président du GMAC, qui représente pourtant 75 usines et quelque 70 000 ouvriers, tente d'établir le dialogue. Ses demandes de rendez-vous restent sans réponse. Ses lettres n'arrivent pas à leur destinataire ou, si elles arrivent, sont ignorées. Ce n'est donc même pas un dialogue de sourd. Les interlocuteurs ne se rencontrent pas.

Le cas n'est pas unique. Le ministère des Finances ne dialogue pas volontiers avec le secteur privé. La raison est facile à comprendre : il s'agit en général de requêtes pour payer moins d'impôts, et la période très difficile que traversent les finances cambodgiennes ne porte pas aux concessions.

Finances :

on ne dialogue pas

Dans le cas particulier de la Confection cependant, le refus total de dialogue peut être interprété comme un aveu de faiblesses de la part des Finances - les arguments de la Confection

sont solides, si l'y avait dialogue les Finances seraient dans l'embarras;

- il n'existe pas au ministère des Finances de cellule chargée de recevoir les responsables du secteur privé. Il n'existe pas d'interlocuteur habilité à dialoguer de façon officielle. Les Finances renvoient les plaignants à la Direction des Impôts, ou aux ministères concernés : Commerce, Industrie, ... qui auraient ensuite à en aviser les Finances.

- mais de toutes façons, aux Finances, bien loin de songer à

para-fiscaux par rapport au PIB est, au Cambodge, anormalement faible : 9 à 10 % du PIB. Le Cambodge n'est même pas en mesure de fournir la -faible- quote-part que les bailleurs de fonds lui demandent pour financer un projet.

A cela s'ajoute que la tendance générale est à la diminution des aides extérieures, comme il est bien normal : le Cambodge ne peut pas toujours vivre de dons, il doit de plus en plus être en mesure d'emprunter.

Il est donc indispensable que les recettes fiscales et para-fiscales

- la Confection paie-t' elle trop d'impôts ? Ou pas assez ?
- l' Etat doit augmenter rapidement ses recettes : une réforme fiscale est en préparation
- suggestions du ministère du Commerce

alléger la fiscalité, on réfléchit à sa nécessaire profonde réforme, et aux meilleurs moyens de l'alourdir.

il faut alourdir la fiscalité

La part des revenus fiscaux et

soient nettement augmentées. L'objectif est de les faire passer à 15 % du PIB, ce qui n'est pas encore une proportion très élevée. C'est la promesse que le gouvernement a faite au FMI.

«Ce n'est pas que le FMI lui-même donne beaucoup d'argent. Mais son approbation confère de la crédibilité à un gouvernement. Les autres bailleurs de fonds sont très attentifs à l'attitude du FMI».

Les efforts prioritaires

En l'occurrence, le FMI a insisté pour que le Cambodge progresse sur trois points particuliers (le détail des objectifs communs Cambodge / FMI est donné dans CN 74) :

- une meilleure recette des revenus de l'exploitation forestière;

- une diminution de l'évasion fiscale, qu'elle soit légale (exemptions fiscales) ou non (fraude).

- et la réforme administrative. Ce dernier point ne vise pas une diminution des effectifs des agents de l'Etat, ou de la masse salariale, mais une meilleure efficacité du service public : on reconnaît des dysfonctionnements. Par exemple, il n'y a pas assez de concertation entre les ministères.

Il va falloir réviser profondément le système fiscal.

La loi sur les investissements, aujourd'hui considérée comme beaucoup trop généreuse, devra être revue.

Il faut mettre fin aux exemptions qui coûtent extrêmement cher à l'Etat.

L'assiette de l'impôt devra être très élargie. Il faudra sans doute créer une taxe foncière, même si elle est très faible. Il faudra que les importations de produits semi-finis entrant dans la fabrication de produits exportés soient taxées, même si c'est de façon symbolique, de façon à favoriser la valeur ajoutée au Cambodge même.

Augmenter les taux d'imposition ? Non, ce n'est pas dans l'ambiance actuelle. On s'applique plutôt à rendre le système plus efficace.

Adieu l' AFTA ?

On peut faire au passage une remarque : dans les circonstances actuelles, l'entrée dans l'ASEAN, qui signifierait pour le Cambodge réduire les taxes sur les importations jusqu'à un maximum de 5 %, selon les règles de l'AFTA, Asean Free Trade Association (CN 72), apparaît hautement irréaliste. Il est vrai que le Cambodge a jusqu'en 2008 pour appliquer pleinement les obligations du CEPT.

Dans le collimateur

Concernant plus précisément la Confection, il n'existe donc aucun signe que les demandes du président de la GMAC soient entendues par le ministère de l'Economie et des Finances (en l'occurrence plus Finances qu'Economie).

On peut dire au contraire que la Confection est «dans le collimateur». On ne peut pas imposer davantage, le Commerce, qui fournit l'essentiel des rentrées fiscales -avec l'Hôtellerie. Mais la Confection, on estime qu'elle a de bonnes marges.

«L'intérêt de la Confection est de garder le système actuel», laisse-t-on entendre aux Finances. «Si l'on mettait tout à plat, si l'on faisait un audit, on verrait que la part que la Confection paie à l'Etat est extrêmement faible. Avec la réforme fiscale, elle devra certainement payer bien davantage».

«Rapportons-nous en à un Audit»

On voit ainsi précisément où se

la querelle du 1 %
Le CDC a promis aux investisseurs au Cambodge 7 avantages, rappelle M. Van Sou leng :

- 9 % d'impôt sur les sociétés;
- un délai de grâce, pour cet impôt, allant jusqu'à 8 ans;
- exemption totale de droits à l'importation pour les produits destinés à l'exportation;
- libre rapatriement des profits;
- garantie de non-nationalisation et de non-contrôle des prix;
- pas de retenue à la source sur les dividendes;
- report de pertes de 5 ans.

Cependant la taxe de 1 % minimum sur le chiffre d'affaires, qu'il y ait ou non bénéfices, instaurée début 1995, est en totale contradiction avec ces engagements,

souligne le GMAC. La taxe revient en somme :

- à supprimer le délai de grâce;

- à supposer un bénéfice dès la première année de l'exploitation (au lieu du «report de pertes»);

- à taxer les importations, parce qu'elle s'applique à la valeur finale de produits qui comportent en fait 65 à 75 % de produits importés.

Selon l'exemple chiffré donné par le GMAC, pour une société qui exporterait pour 12 mio de \$ par an de produits, et qui ferait 4 % de bénéfices, la taxe de 1 % sur le CA revient à un impôt de 25 % sur les bénéfices; si les bénéfices sont de 3 %, la taxe équivaut à 33, 33 %. Elle est encore bien plus injuste, évidemment, si le n'y a pas de bénéfices, comme il est normal les premières années. Le GMAC propose que le fisc ne taxe que la valeur ajoutée au Cambodge, et non la valeur finale des produits exportés.

situé le désaccord :

- pour le ministère des Finances, la Confection gagne beaucoup d'argent, qu'il est normal d'imposer;

- pour le GMAC, les marges sont très faibles, la fiscalité est en train de tuer la seule activité industrielle du Cambodge. «Un audit ? Mais c'est ce que nous demandons ! Nous en faisons réaliser nous-mêmes chaque année !» nous dit M. Van Sou leng le 10.2.

Puisque de chaque côté on demande un audit, il reste à prendre les parties aux mots: faire réaliser un audit par une société agréée des deux côtés.

plutôt boucher les fuites !

On peut faire une autre remarque. Que cet audit aboutisse à faire payer moins, ou plus d'impôts à la Confection, c'est une question relativement marginale au regard des énormes fuites qui affligent le système fiscal du Cambodge. Le «manque à gagner» de l'Etat, selon certaines sources, atteindrait en gros 300 millions de dollars.

C'est un secret de polichinelle que l'exploitation du bois, qui fournit 10 millions de dollars par an à l'Etat, pourrait en fournir au moins le double (et devrait en fait fournir 100 millions). Qu'il y a des déperditions importantes dans l'hévéaculture. Que la catégorie de fuites «fraude fiscale» représente environ 100 millions de dollars par an. Que les exemptions abusives, mais officiellement accordées, en représentent à peu près autant.

C'est à boucher ces fuites qu'il faudrait s'attacher en priorité. On ne peut être qu'étonné par le fait que le gouvernement préfère taxer une activité qui du moins

profite -même faiblement- à la population cambodgienne, et contribue en tous cas à créer une activité industrielle, et ainsi au développement du pays, plutôt que de protéger l'exploitation des forêts, contribuant ainsi à l'appauvrissement du pays.

Il est étonnant que les demandes très fermes du FMI restent sans effets, malgré les conséquences graves sur les finances du pays, et que les dénonciations précises de *Global Witness* soient tout simplement ignorées.

entretien

Van Sou leng : «je suis très inquiet»

menace sur les quotas

L'absence de quotas à l'entrée aux Etats-Unis est la principale des incitations à venir investir au Cambodge. Mais je crains que le délai prévu de 7 années avant qu'on n'impose des quotas, ne soit pas respecté.

Je suis convaincu que dans deux ans les quotas seront établis. Ils le sont déjà pour les gants. Je suis moins inquiet pour les avantages de la MFN («clause de la nation la plus favorisée»), qui constituent la deuxième «incitation», après l'absence de quotas.

fiscalité injuste

Nous ne refusons pas de payer des impôts, s'ils sont raisonnables et justifiables. Mais la taxe de 1 % dite «sur les bénéfices», et en fait sur le chiffre d'affaires, est injuste.

Aucun gouvernement au monde n'impose les entreprises exportatrices sur leur chiffre d'affaires. On impose sur la valeur

ajoutée par les entreprises.

Dans le cas des entreprises de Confection la différence est considérable, parce que toutes les matières premières (tissus, fil, boutons, ...) sont importées, de sorte que la valeur ajoutée dans nos usines ne dépasse pas 30 % de la valeur du produit FOB («free on board», c'est à dire quand il est embarqué et quitte le pays). (voir encadré).

Ce système détruit les mesures prises pour attirer au Cambodge les investissements étrangers.

Il va totalement à l'encontre du principe de «port-franc», de «zone franche» que le gouvernement affirme vouloir favoriser. Puisque le ministère des Finances ne croit pas au secteur privé et ne veut pas nous entendre, nous soumettons une requête auprès du Conseil des ministres pour qu'il reconsidère l'assiette de la taxation.

des marges très faibles

Nos marges sont très faibles, contrairement à ce que l'on croit. Le ministère des Finances pourrait faire un audit. L'opinion croit que le Cambodge est un lieu d'investissement idéal. Que des salaires de 40 \$ par mois, cela nous laisse de bonnes marges. Mais il faut compter avec l'électricité, les transports, les backchiches, les contrôles,

tout cela est nettement plus cher qu'ailleurs, et le Cambodge maintenant n'est plus compétitif. La Confection assure à une population d'origine rurale une première formation à l'activité industrielle -comme cela s'est passé dans bien d'autres pays aujourd'hui très industrialisés, au point qu'il s'agit d'itinéraire classique dans le processus de développement économique.

Il faut environ 8 mois à un an avant qu'une femme soit formée au point d'être productive de façon rentable. Il y a d'abord une formation dite d'«attitude» : arriver à l'heure, pointer, rester au travail 8 heures, ... Ensuite il y a la formation au travail proprement dit : produire une certaine quantité pendant un temps déterminé.

On dit que les quantités sont impossibles à produire. Non ! On établit les niveaux ainsi : on crée des groupes de 40 ou 50 personnes; dans ces groupes, il y a des gens qui font 30 pièces, d'autres 20 ou 25 dans le temps imparti. On fait une moyenne, et on enlève 10 % : c'est ce niveau, ou quota, que l'on demande aux gens de produire. Si on fait plus, on gagne plus.

Dans un groupe, il y a les paresseux, ceux qui font 2 pièces par jour, et ceux qui veulent produire

(Suite page 8)

les suggestions

du ministère du Commerce

La dépréciation des monnaies en Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Corée du sud, pays où se fournit la Confection du Cambodge, devrait lui être bénéfique puisque les matières premières qu'elle utilise lui coûtent moins cher. Les prix à l'exportation de l'Indonésie et de la Corée ont diminué de 30 à 40 %.

Très inquiétant en revanche : ces pays sont devenus beaucoup plus compétitifs, puisqu'ils vendent directement à des prix qui, en dollars, ont spectaculairement chuté. Et eux, à la différence du Cambodge, n'ont rien à acheter à l'extérieur. De sorte que le Cambodge a perdu sa marge de compétitivité.

La pression serait beaucoup plus forte encore si la Chine, pour rester compétitive, dévaluait le yuan.

Ce qui protège encore le Cambodge, dont les produits de Confection ne sont plus compétitifs, ce sont donc plus que jamais les quotas imposés par l'Europe et les Etats-Unis aux produits de ces pays.

Très sensible au danger, le ministère du Commerce propose dans une note substantielle datée du 5 février :

- de remplacer la taxe minimum de 1 % sur le CA par une taxe sur la valeur ajoutée aux produits, comme le demande la profession;

- d'établir des coûts-étalons pour les 10 ou 12 principaux produits fabriqués au Cambodge, ce qui simplifierait considérablement la gestion de l'impôt par l'administration, rendrait la fraude très difficile, permettrait des prévisions de recettes très précises;

- de supprimer l'obligation de payer la taxe sur le CA pour la période antérieure à l'année fiscale 1996-97; les entreprises qui l'ont déjà payée auraient un «avoir» équivalent;

- de demander au ministère des Finances que le principal Conseiller pour les questions fiscales et le Directeur du CDC assistent aux réunions du Comité joint pour les Exportations de produits de Confection.

Quelle sera la réaction du ministère des Finances ?

une Presse curieuse

Accusé par le *Rasmei Kampuchea* du 10 février de mal utiliser les cotisations des sociétés membres (payer certains fonctionnaires du ministère du Commerce, les voyages du ministre, obtenir de faux CO pour des produits importés déjà finis ...), le président du GMAC répond que ces cotisations, 2 800 \$ d'inscription et 50 \$ par mois jusqu'à 300 employés (+ 10 \$ par 100 employés), fixées et contrôlées par le comité exécutif de l'Association, n'ont jamais rémunéré personne en particulier.

Elles ont servi à financer le lobbying aux Etats-Unis pour obtenir les MFN (3 missions); à équiper en informatique et matériels le ministère du Commerce (statistiques, correspondance...); elles servent au fonctionnement de l'Association (loyer, matériel, 3 salaires). C'est grâce aux efforts de l'Association que l'industrie de la Confection emploie 70 000 personnes, et anime quantité d'autres activités.

Face aux accusations de *Rasmei Kampuchea*, le GMAC use de son droit de réponse dans le journal.

confection et fiscalité

(Suite de la page 7)

plus pour gagner davantage. Cela crée parfois des inimitiés.

En tous cas, deux ans de formation seulement après être parti de zéro, c'est très court. La main d'oeuvre cambodgienne n'a pas encore suffisamment d'expérience pour que l'on puisse envisager pour un avenir proche des activités comme l'électronique, qui succède souvent à la Confection. (pourtant Thakral Cambodia, à financement singapourien, a ouvert le 16 février une usine de montage de postes de télévision, ndlr).

pièces administratives : 200 000 dollars par mois

Il faut revenir sur les inspections. Il y en a quatre, chacune est faite par 2 inspecteurs. L'inspection dure de 1h30 à 2 heures pour un container de 40'.

Si on prévient le matin, pour que le container puisse partir à 17 heures, les inspecteurs viennent à 15 heures. De cette façon, l'inspection n'est pas finie à 7 heures, et pour qu'ils continuent à travailler en heures supplémentaires il faut donner 30 à 50 dol-

lars à chaque inspecteur (au lieu de 10 pendant les horaires normaux). Et si on refuse de payer, alors l'inspection prendra deux jours ...

Les inspecteurs se défendent très bien vis à vis de leur hiérarchie : « je dois contrôler 8000 pièces ! Comment pourrait-on le faire en une heure ? ». Mais personne ne contrôle les 8000 pièces d'un container, même SGS ne le fait pas !

Le coût des pièces administratives atteint aux environs de 200 000 dollars par mois.

Avec ce système on est en train de tuer la poule aux oeufs d'or, on ne la laisse même pas pondre ses oeufs !

certaines renoncent

La combinaison de la taxation, de l'instabilité politique, des menaces sur les quotas, de la faible rentabilité de la Confection, a pour résultat qu'une usine est à vendre avant même d'avoir commencé à fonctionner; et que deux investisseurs, qui ont obtenu leur agrément du CDC, renoncent à leur projet. C'est un signal d'alarme.

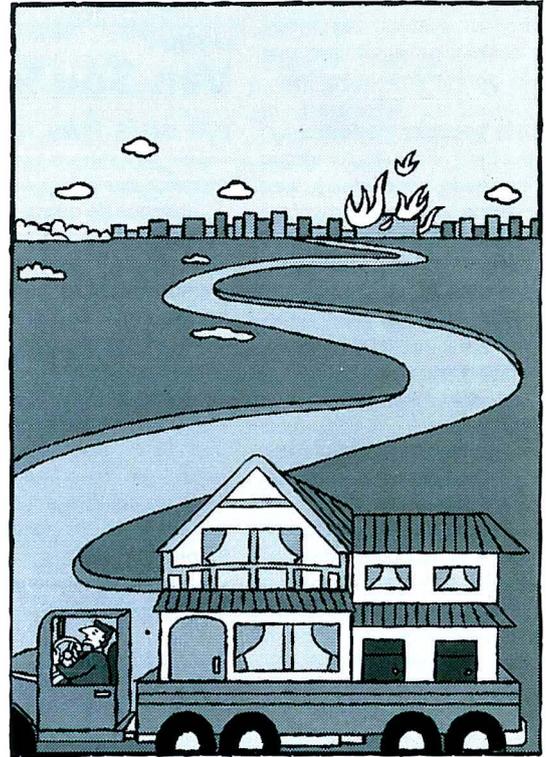
dispositions minimales devant être observées dans les usines (abrégé)

- les travailleurs doivent élire un représentant, et un autre par 50 travailleurs supplémentaires;
- ces représentants doivent être enregistrés auprès du ministère du Travail, comme le personnel expatrié;
- pendant les 2 premiers mois de formation, le salaire minimum est de 30 \$ par mois. Cette durée peut être prolongée une fois avec notice écrite au travailleur ; un licenciement doit être notifié un jour à l'avance. Il doit y avoir un contrat de formation signé par le travailleur;
- un contrat de travail doit être signé ensuite pour 1 ou 2 ans, comportant une période de proba-

- tion de 3 mois pendant laquelle un licenciement, comme un départ, doivent être notifiés une semaine à l'avance. Le salaire minimum doit être de 40 \$ (...);
- la durée hebdomadaire travail est 8 heures par jour, 6 jours par semaine;
- les heures supplémentaires ne sont pas obligatoires, elles se font sur la base du volontariat. Elles sont rémunérées 1 1/2 pendant les horaires normaux; x2 pendant les week-ends ou les congés officiels;
- l'usine ne peut demander qu'une heure supplémentaire de travail par jour, au-delà il doit y avoir volontariat et autorisation du ministère du Travail;
- le congé-maternité est de 3 mois, payé 1/2 salaire (...).

(d'après document du GMAC)

**Est-ce que vos rêves se sont envolés?
Appelez Indochine Insurance!**



- Indochine Insurance offre :
- Automobile
 - Un service efficace et rapide
 - Des experts pour vous conseiller sur :
 - Evaluation des risques
 - Expertise des sinistres
 - Prévention
 - Motocyclette
 - Santé
 - Accident du travail
 - Aviation
 - Transport de marchandises
 - Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers



Indochine Insurance 855, Street 174, No. 17, Phnom Penh. Tel. 428 905 368 050 428 513 982 474. Fax 428 318
Coopère avec : Assurances Générales de France (AGF) IARD • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Camnic) • Citibank • Journeyman Services • Lloyd's of London • SCOP • Re • Somnichsen Scandinavia Group (SSGI) • Willis-Towers-Watson

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
dépenseurs
votre
meilleur
investissement

directeur de la publication **Chea Savuth**
 Rédacteur-en-chef **Alain Gascuel**
 Enquêtes **Suy Sothea**
 Mise en pages **Pen Mary**
 Impression **CIC**
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh
CAMBODGE NOUVEAU
 tel 012 803 410
 est vendu sur abonnements seulement
 exemplaire gratuit sur demande